

Continuer la collection et la projection de films sur pellicules en milieu universitaire

Laure Gaudenzi

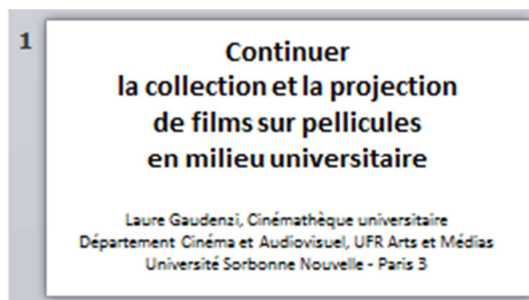
1/ La Cinémathèque universitaire (depuis 1973), une initiative de Claude Beylie, Michel Marie et tant d'autres.

- contexte
- vocation universitaire
- au carrefour de deux universités
- une association, une seule collection, mais deux universités et beaucoup de projections

2/ Pourquoi maintenir en Sorbonne des projections sur pellicules ?

- Un public jeune - pourquoi s'obstiner à projeter en salle à l'ère de l'omniprésence des écrans ?
- Préserver la pratique de la salle de cinéma comme expérience
- Le 16mm le 35mm pour préserver tous les types de films et la variété des conditions dans lesquelles ils étaient exploités

Conclusion: Vers Picpus, quitter le Quartier latin



1/ La Cinémathèque universitaire (depuis 1973), une initiative de Claude Beylie, Michel Marie et tant d'autres

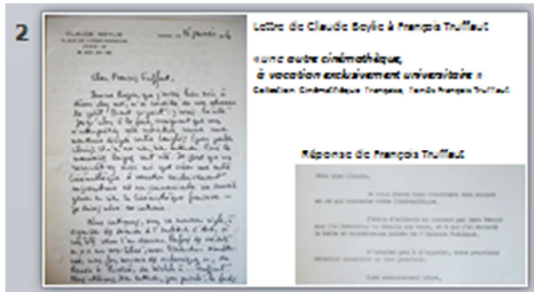
En 1975, la Cinémathèque universitaire s'affilie à la FIAF avec le statut d'observateur qui correspond aujourd'hui à celui d'associé. Ce statut est prévu pour être transitoire, mais, pour une archive comme la Cinémathèque universitaire dont le public est spécialisé et dont l'équipe professionnelle est toujours restée composée de deux ou trois personnes sans se développer, le temps de cette transition dure et s'éternise.

Je remercie la fédération et le comité de sélection de me permettre de présenter les singularités de la Cinémathèque universitaire puis d'exposer ce qui motive cette volonté de continuer d'enrichir la collection, de poursuivre le catalogage et de continuer à partager avec les étudiants et les chercheurs le spectacle cinématographique en salle, depuis maintenant plus de 25 ans.

C'est dans le fonds François Truffaut de la collection Cinémathèque française qu'est conservée une brève correspondance entre le cinéaste et Claude Beylie, le fondateur en novembre 1973 de

la Cinémathèque universitaire. Je reprends quelques extraits pour mieux situer le contexte des premiers pas de cette « **autre** cinémathèque à vocation **exclusivement universitaire** et non commerciale» dont l'essentiel perdure.

Contexte



<< 16 janvier 1974

Cher François Truffaut, (...) Je pense que vous reconnaîtrez avec moi que créer une **autre** cinémathèque à **vocation exclusivement universitaire et non-commerciale** ne saurait gêner en rien la Cinémathèque française - je dirais même : au contraire.

Nous continuons, sous ce nouveau sigle, à organiser des séances à l'Institut d'Art, où vous êtes venu l'an dernier. Parfois des inédits en version originale non sous-titrée avec traduction simultanée, mais plus souvent des "classiques", de Renoir à Rivette, de Walsh à... Truffaut. Nous utilisons, bien entendu, par priorité, le fonds de la Cinémathèque universitaire qui est encore assez pauvre, mais qui grâce à des dons, dépôts et acquisitions progressives augmente de jour en jour.

Tout nous intéresse: 35, 16 et même chutes ou extraits en mauvais état. **Pour illustrer un cours**, ce genre de matériel, inutilisable ailleurs, peut être en effet excellent (...).

Si vous acceptiez de figurer dans le comité de parrainage, j'en serais très honoré... (...).>>

Le 1er février 1974, Truffaut lui répond :

<<Mon cher Claude,

je vous donne bien volontiers mon accord en ce qui concerne votre

Cinémathèque.

J'étais d'ailleurs au courant par Jean Renoir (...).>>

Vocation universitaire

Encouragés par de tels soutiens, revenons aux circonstances qui ont présidé à la création de la Cinémathèque.

Dans le sillage de Mai 68, les universités en France dont la Sorbonne évoluent:

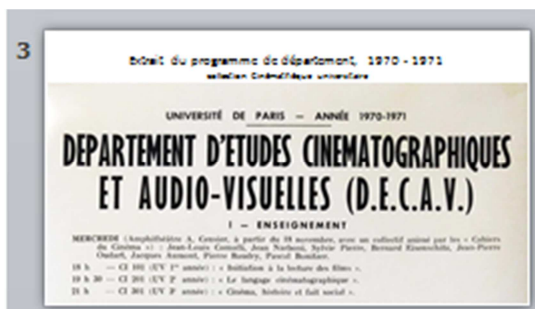
- C'est **l'émergence de nouvelles spécialités** d'enseignements et de recherches dont le cinéma et l'audiovisuel
- C'est aussi l'éclatement administratif des universités, et la création de nouveaux établissements, qu'on **équipe de projecteurs 16mm et 35mm; et pour lesquels on embauche des projectionnistes.**

Dans ce contexte, **Claude Beylie**, en complément de ses activités de critique cinématographique et de ses activités d'enseignant en histoire du cinéma, collecte les premières copies 35 mm pour les faire projeter aux étudiants de Paris 1 (c'est l'institut d'Art dont il parle dans la lettre).

3

Il s'entoure très bien. Il s'entoure de collègues universitaires et de professionnels au nom prestigieux et crée en novembre 1973 l'association.

Dans une autre université parisienne, Paris 3, en 1975, **Michel Marie**, face au besoin d'accompagner, "d'illustrer" lui aussi ses cours d'histoire du cinéma, rejoint l'équipe fondatrice et élargit les activités de collecte et de programmation auprès du public étudiant sur le récent campus de Censier.



Dès 1976, Michel Marie obtient la création d'un **emploi** à la cinémathèque, au sein de cette université. Après Jean-François Caton, Jim Damour, puis Sylvie Pliskin, c'est ce poste que j'occupe à mon tour, à plein temps, depuis 1991. Entouré de nombreux bénévoles tout à fait essentiels, cet emploi assure une **continuité dans les activités de conservation et de programmation.**

C'est un emploi qui **concentre de nombreux métiers** puisqu'il s'agit non seulement de programmer 10 séances hebdomadaires pendant la période de cours, mais aussi d'intégrer les nouvelles copies dans la collection (depuis l'identification jusqu'au catalogage), de répondre aux multiples tâches administratives, d'accueillir les spectateurs en salle, et d'assurer la coordination avec les activités d'enseignement et de recherche du département.

Être une **autre** cinémathèque (comme l'indique Beylie) implique une collection au volume relativement réduit. Cette "petite" collection, combinée au caractère multitâches de cet emploi, a encouragé par sa souplesse une informatisation précoce du catalogue :

- entre 1985 et 1987, grâce à une subvention exceptionnelle, et avec l'expérience d'Emmanuelle Toulet alors conservatrice des arts du spectacle à la Bibliothèque nationale, Sylvie Pliskin conçoit une base de données qui en quatre ans regroupe les 3 500 premiers titres de la collection des films. Aujourd'hui, le catalogue des copies **16 et 35mm** compte **8 500** films.

Au carrefour de deux universités

L'équilibre des relations entre l'association et les deux universités de tutelle est fondé d'une part sur une convention et d'autre part sur des échanges constants.

4

Les universités financent :

- le salaire des 2 ou 3 emplois (le poste dédié et 1 ou 2 projectionnistes),
- elles mettent à disposition le matériel technique et leur maintenance (par exemple les projecteurs), et
- les locaux (bureau, salles de projection et stockages).

En contrepartie, la Cinémathèque universitaire

- propose de **nombreuses projections** adressées à l'ensemble des étudiants des universités concernées et
- elle répond aux **requêtes de chercheurs** par des consultations sur table ou sur grand écran (*j'entends par chercheurs les universitaires proches mais aussi des chercheurs extérieurs - au moins 2 fois par an, ces requêtes révèlent des copies rarissimes*),
- elle assume le rapport fluctuant avec les **ayants-droit**,
- elle prospecte de nouveaux titres liés aux travaux de recherche (*exemple Marc Ferro*)
- elle **programme des films en étant le plus synchrone** possible avec les enseignements (*quelques cours sont ainsi accompagnés d'une programmation hebdomadaire*)
- elle **catalogue et conserve** au mieux l'ensemble des documents de la collection.



Ainsi, la même association répartit ses activités de conservation et de programmation sur **deux lieux**.

Chaque université héberge à peu près autant de titres dans ses stockages.

Chaque université organise des projections pour les étudiants.

De 1973 à 2003, au campus Michelet, la Cinémathèque universitaire proposait 90 longs métrages par an. Depuis 1975, à Censier, ce sont chaque année **250 séances (et plus ou moins 350 films)** qui sont proposées aux étudiants.

5



Autrement dit, à Paris 3, depuis plus de 40 ans nous organisons pendant la période de cours, **10 projections de films** sur pellicule chaque semaine, une séance à 12h et une autre à 17h.

Un titre est donné à chaque programme hebdomadaire pour le différencier d'une semaine à l'autre mais depuis toujours, l'idée est d'alterner des titres phares de films classiques qui jalonnent l'histoire du cinéma et des films plus improbables et propices aux effets de surprise.

Pourquoi maintenir en Sorbonne des projections sur pellicule ?

La **combinaison** de trois facteurs laisse toute liberté **au choix** des films projetés :

- le cadre universitaire (*en tant qu'espace où de pensée sur des sujets tels que la publicité, le cinéma japonais, la genèse des films ou le documentaire politique*),
- le recours quasi exclusif à la collection des films 16 et 35 (*souvent, faute de mieux, il conduit à faire découvrir des titres plus marginaux*);
- et le nombre important des séances (*indispensable pour maintenir un éclectisme*).



Un étudiant âgé de 20 ans n'a souvent pas eu le temps de voir les films qui ponctuent l'histoire du cinéma. Contrairement au passé, il y a aujourd'hui un accès au patrimoine par une telle **profusion de moyens** que du coup, qu'elle engendre la **confusion**. Autant le rôle de "recommandation" est tenu par les cours et les enseignements, autant la Cinémathèque universitaire peut **accompagner les étudiants**, et participer à organiser leur temps en leur proposant un rythme soutenu de **rendez-vous** par le biais des séances quotidiennes.

La présence **aux projections liées au cours** n'est pas obligatoire (d'ailleurs la présence aux cours ne l'est pas non plus).

Pendant les cours, les étudiants voient de nombreux extraits, alors que les projections quotidiennes de la Cinémathèque universitaire sont l'occasion de considérer les films comme **oeuvre, dans leur durée intégrale**, et non plus seulement comme un extrait réduit à un moment clé.

Or les moments plus lents d'un film sont les propices à la réflexion; et le fait de voir des films ensemble favorise le dialogue entre spectateurs -- entre spectateurs de 18 et 20 ans.

L'université est encore un lieu qui encourage l'**expérience**. Et aujourd'hui, particulièrement quand on a 20 ans, découvrir des films en 35, dans une salle, relève de l'expérience, à la fois comme moment partagé et en tant que processus inscrit dans la durée.

Préserver la pratique de la salle de cinéma comme expérience

Il y a à Censier 1 500 étudiants inscrits en cinéma et audiovisuel, de la licence au master. Quand lors du 1er cours magistral des 430 étudiants de première année, l'enseignant les sonde sur leur rapport aux films; à la question "Quel est le dernier film que vous avez vu en salle ?" 5 % ne répondent rien, et 2% répondent "**Je ne suis jamais allé au cinéma**". Proposer des projections sur leur lieu d'études, c'est tenter de résister à cette tendance.

Dès les années 1980, quand Michel Marie invitait la Cinémathèque Méliès pour partager le plaisir d'un ciné-concert annuel bonimenté par Madeleine Malthête Méliès, il faisait de ces rendez-vous un moment exceptionnel que chaque courte génération d'étudiants n'oubliait pas. Et en décembre dernier, c'est dans l'espoir commun de perpétuer à l'université le plaisir de ces **programmes** qui alternent numéros vifs de prestidigitateur et récits féériques, que l'Association des amis de Georges Méliès a déposé à la Cinémathèque universitaire plusieurs bobines 16 de programmes tels que Madeleine Malthête Méliès les projetait à travers le monde, et dans notre salle à Censier.

Souvent considéré comme un format mineur, le **16mm** a été moins conservé par les grandes institutions. Beylie disait: "Tout nous intéresse": en 2019, nous conservons et projetons autant de copies 16 que de copies 35. Le 16mm réserve des surprises. Parfois ce sont de mauvaises surprises telles que des recadrages, des tirages noir et blanc de films en couleurs pour la télé.... même ces mauvaises surprises ont l'intérêt de documenter une **archéologie des pratiques**.

Et aussi des bonnes surprises. Les bonnes surprises sont souvent révélées par les enseignants chercheurs dont l'expertise participe alors à une meilleure identification des films. Je pense par exemple aux films militants, qui circulaient plus facilement en 16, et qui sont souvent des projets collectifs, pas ou peu crédités, ce qui complique le catalogage si l'on ne bénéficie pas du concours d'historiens.

Le 16mm concerne aussi les **tirages pour ciné-clubs de titres classiques**, des films monuments qu'on pense immuables et qui pourtant ont été exploités pendant des années dans des versions radicalement différentes. Ainsi les étudiants peuvent comparer **deux montages de *Lola Montès*** de Max Ophüls, dont le remontage sous forme chronologique, devenu rare, mais qui a été exploité pendant 9 ans).

Les exemples sont nombreux et concernent la durée des films, le cadrage du tirage et tant d'autres aspects. Si je n'ai pas le temps de développer ici, nous prenons évidemment le temps de le faire avant la projection.

Toujours pour transmettre le goût de l'expérience cinématographique aux étudiants, et pour qu'ils s'approprient à leur tour l'association, la Cinémathèque universitaire leur propose de s'exercer à la présentation orale de films, à la manipulation et vérification des copies, ou, pour les films muets, à l'accompagnement musical, ou à la lecture publique de traduction des intertitres.



Conclusion: Vers Picpus, quitter le Quartier latin

L'année prochaine, été 2020, Paris 3 et la Cinémathèque universitaire à Censier vont quitter le Quartier latin pour emménager dans des locaux neufs, dessinés par un architecte réputé, et situés dans l'Est parisien. Des questions de santé publique ont motivé ce déménagement.

Le cahier des charges soumis au cabinet d'architecture prévoit 200 m² de locaux de stockage, à température et humidité contrôlées, pour permettre la poursuite des enrichissements. Il prévoit aussi une salle de projection de 90 places, plus confortable qu'actuellement. La cabine de projection est assez vaste pour accueillir des projecteurs 16mm, 35mm, et DCP. L'équipement numérique, retardé depuis 2012 par les projets de déménagement, est envisagé pour un usage ponctuel, pour des avant-premières qui renforcent les liens avec la profession. Nous espérons aussi pouvoir accueillir des versions restaurées.

La prise en compte de nos besoins immobiliers est une réussite non négligeable, mais elle ne suffira pas, et nous allons **encore** militer pour continuer notre mission en toute conscience qu'un déménagement peut être un moment propice aux tentatives de « table rase », avec des projets qui font souvent **la part belle, voire une part exclusive**, aux « innovations » technologiques autant que pédagogiques.

Résistons !